

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION
AUPRES DU CNPE BUGEY et IONISOS**

- 15 mars 2021 – en visioconférence

NB : Cette CLI, en raison de l'impossibilité de réunir tous les membres en présentiel dans le contexte du COVID-19, s'est réunie à nouveau en visioconférence. Les questions ont été posées via le *chat* de la visioconférence.

58 participants ont assisté à la visioconférence.

Véronique Baude – Présidente de la CLI Bugey : Bonjour à tous. Je tiens à remercier et saluer la présence de M. Richard Escoffier de l'ASN, de M. Pierre-Antoine Arvers de la Préfecture, M. le Sous-Préfet de Belley qui va nous rejoindre et à M. Pierre Boyer, directeur du CNPE Bugey. Je souhaite la bienvenue ce soir à M. Aurélien Guilloux qui va remplacer M. Christoph Herkens en tant que représentant de IONISOS. Il interviendra avec M. Tarik Beladgham toute à l'heure.

Excusés :

- Delphine Framinet, Commune de Souclin
- Monsieur Daniel Valero, Département du Rhône,
- Frédéric Cervera, Commune de Charvieu-Chavagneux
- Myriam Lozano, Châtillon la Palud
- Dr Baradel, Ordre des Médecins
- Atmo AURA

1. Les évènements d'exploitation du CNPE Bugey

Cécile Machet (chef de mission environnement– EDF) et Yannick Lombard (chef de mission sûreté qualité – EDF) présentent les évènements significatifs de sûreté et d'environnement à l'aide des présentations ci-jointes.

Philippe de Rougemont (Sortir du Nucléaire Suisse) : Ces évènements se seraient-ils produits si les travaux recommandés par l'ASN après Fukushima avaient été entrepris ?

Richard Escoffier (ASN) : Ce sont plutôt des évènements liés à la rigueur d'exploitation, donc indépendants de l'état technique des réacteurs. Si on reprend l'exemple du repli du réacteur qui est arrivé avec 2 minutes de retard, ça pourrait arriver sur un réacteur neuf. C'est aussi le cas pour le deuxième ESS présenté.

Pierre Boyer (EDF) : Il n'y a en effet pas de lien entre la déclaration de ces évènements et les travaux post-Fukushima. Je rappelle juste que ça fait partie de la transparence que l'on doit. Nous déclarons les évènements, et pour l'un d'entre eux, c'est lié à une modification post-Fukushima, avec un défaut de branchement. Ce sont des activités de maintenance et modification qui ne se sont pas déroulées comme prévues, et donc ont été déclarées à l'autorité de sûreté.

Joël Guerry (Sortir du Nucléaire Bugey) : Quels sont les fluides frigorigènes et quel est l'impact sur l'effet de serre et la couche d'ozone ?

Cécile Machet : Les fluides frigorigènes qui ont été déclarés en rejets sont liés à des fluides autorisés, de différents types selon le groupe froid concerné. C'est le cumul de plusieurs évènements sur l'année qui nous fait dépasser les 100 kg. Par exemple, il y a des fluides de types R410-A, R134-A. Chaque fluide frigorigène a un potentiel de réchauffement planétaire, et à partir de cela, on peut en déduire le nombre de tonnes équivalents CO₂. Par rapport à l'ensemble des rejets de 2020, ça correspond à 226.47 T équivalent CO₂ pour l'ensemble de l'année.

Pierre Boyer : Pour répondre aussi, c'est à comparer aux 22 millions de tonnes de CO₂ évitées par la production d'électricité d'origine nucléaire.

Eric Bonnat (FNE Ain) : Cela fait beaucoup évènements et correspond tout de même à ce que l'on commence à mettre en évidence sur les problèmes de vieillissement de la centrale, non ?

Richard Escoffier: Pour l'ASN, ce sont plutôt des évènements qui mettent en évidence des problèmes de rigueur d'exploitation (par exemple le fait d'avoir engagé le repli du réacteur avec 2 minutes de retard).

Eric Bonnat : Cela n'est pas plus rassurant... des "problèmes" de rigueurs !

Richard Escoffier : Il ne s'agit ni d'être rassurant ni inquiétant. Les évènements sont classés sur l'échelle INES de façon homogène sur le territoire pour favoriser leur analyse et l'information des publics.

2. Présentation du magasin interrégional de stockage de combustible

Fabrice Calle (directeur exploitation – EDF) présente le magasin interrégional de stockage de combustible situé sur le CNPE Bugey à l'aide de la présentation ci-jointe.

Joël Guerry : Combien de transport sont-ils générés par ce magasin ? Par route ou voie ferrée? Et quels sont les réacteurs nucléaires desservis par ce magasin ?

Fabrice Calle : Les transports représentent deux à trois recharges par an. Une recharge correspond à cinquante assemblages combustibles, c'est-à-dire, 5 ou 6 camions, selon les combustibles. Les combustibles neufs viennent de deux fournisseurs et proviennent de différents pays. Les deux fournisseurs sont Framatome et Westinghouse.

Richard Escoffier : Pour précision, parce qu'EDF n'a pas fait l'historique des inspections, mais c'est une installation qui a toujours été inspectée et suivie par l'ASN et fait l'objet d'une ou deux inspections par an. Ce ne sont que des combustibles neufs qui sont stockés, en aucun cas des combustibles usés, l'installation n'a pas le droit de recevoir de combustibles usés.

Joël Guerry : Des inspections tous les 10 ans, le premier en 2015 pour un magasin créé en 1979 ?

Fabrice Calle : Le premier examen fait suite à la loi TSN de 2007 et donc, nous avons entre 2007 et 2017 pour engager le premier examen de sûreté du MIR, pour Chinon et Bugey, l'examen a eu lieu en 2015, et sera renouvelé en 2025.

3. Présentation de l'avis d'inspection de l'ASN concernant IONISOS

Aurélien Guilloux (IONISOS – General Manager France) et **Tarik Beladgham** (IONISOS - Leader Sûreté Nucléaire) présentent le sujet à l'aide du support ci-joint.

Richard Escoffier : Ce que je peux rajouter, c'est qu'IONISOS fait l'objet d'une ou deux inspections par an, en fonction de l'actualité. Evidemment, comme l'activité est très différente de la centrale nucléaire, donc les risques et les contrôles sont différents.

4. Bilan de la campagne de maintenance 2020 et présentation de la campagne 2021

Pierre Boyer (Directeur du CNPE Bugey) présente le sujet à l'aide du support ci-joint.

Joël Guerry : Il serait bien d'avoir les résultats des essais et pas juste qu'ils ont été faits ? Quel taux de fuite pour l'enceinte de confinement ? Présence ou pas de fissures dans la cuve ? Evolutions par rapport à la VD3 ?

Pierre Boyer : Les résultats sont bons et conformes aux exigences contenues dans les règles d'essais. Je n'ai pas les résultats, mais je peux vous les fournir en parallèle. Il n'y avait pas de fissure dans la cuve. Les examens garantissent la tenue de la cuve pour les 10 années qui nous séparent de la prochaine visite décennale, qui sera la prochaine échéance de contrôle de la cuve.

Philippe de Rougemont : Un radier a-t'il pu être installé en cas de percement de la cuve par le corium ("système de stabilisation installé") ? Je croyais que c'était impossible sur un réacteur en exploitation.

Pierre Boyer : Absolument. J'ai cru entendre que certains disaient que l'on n'avait pas pu installer de récupérateur de corium sur nos installations. Mais ils ont bien été mis en place sur la tranche 2. C'est d'ailleurs une des modifications emblématiques. L'objectif est bien de limiter l'impact à l'extérieur du site en cas d'évènement majeur.

Joël Guerry : Il y avait un problème avec le récupérateur de corium avec son étanchéité avec le fond de cuve du réacteur : a-t'il été résolu et si oui comment ?

Pierre Boyer : Je n'étais pas au courant. Sans être trop technique, le récupérateur de corium ne peut accepter que du combustible fondu, dans un milieu sec. Il doit être sec pour récupérer

le corium. Dans la gestion des accidents graves, on essaie d'abord de refroidir le cœur, avant d'en arriver à la fusion du cœur. Entre autres systèmes, on a une aspersion de l'enceinte, pour faire baisser la pression de l'enceinte. Il y a de gros « pommeaux de douches » qui aspergent le circuit primaire. Si ça asperge le circuit primaire avant que le combustible ait fondu et que l'eau arrive dans le récupérateur de corium. Le corium tombe dans le récupérateur de corium si [inaudible] ça peut conduire à une explosion de haute vapeur, il faut s'assurer que l'eau qui ruissellerait sur le circuit primaire n'atteindrait pas le récupérateur de corium, donc, il y a un anneau d'étanchéité entre la cuve et le fond de la piscine. Ça permet de garantir que quand on asperge le circuit primaire, rien n'arrive sur le récupérateur de corium. Il s'est avéré que lors de la montée en température, l'anneau d'étanchéité perdait en étanchéité. On a remplacé l'anneau en modifiant sa technologie pour garantir que le récupérateur de corium resterait sec, quand bien même l'enceinte serait aspergée. Ça a pris quelques semaines et beaucoup de travail et d'échanges avec l'ASN pour s'assurer que la situation était satisfaisante. Le solde de cet évènement est arrivé au mois de décembre dernier, donc le retour d'expérience sera intégré pour les arrêts suivants, et notamment la VD de la tranche 4.

Joël Guerry : Lançage ?

Pierre Boyer : C'est un nettoyage sous pression. Dans un générateur de vapeur, il y a des plaques qui tiennent des tubes dans lesquels circulent le circuit primaire et c'est le siège de la vaporisation de l'eau. Bien qu'elle soit très pure, il reste toujours des résidus donc on les nettoie de manière préventive avec le karcher haute pression. Ce n'est pas un terme nucléaire mais générique industriel.

Joël Guerry : J'ai une remarque, vous avez parlé d'aléas, mais je parlerai plutôt de vétusté pour la bache des effluents, vu la corrosion et de déformation.

Pierre Boyer : C'est un jugement de valeur, je me chargerai bien de tout jugement de valeur. « Aléa » est un terme objectif et neutre.

Joël Guerry : Trois visites décennales, mais il s'avère qu'EDF n'est pas en capacité de faire toutes les remises à un haut niveau de sûreté et que l'ASN autorise EDF à faire plus de 70 % des prescriptions 6 ans après la VD4 pour Bugey 2, 4 et 5 ?

Richard Escoffier : Il n'y a pas de lien direct entre le nombre de prescriptions et l'ampleur des modifications. Il y a des prescriptions qui portent sur des études à compléter qui n'ont pas tout à fait le même poids technique que de mettre en place un DUS ou le récupérateur de corium. Il faut regarder sous l'angle des demandes de modifications. J'ai déjà eu l'occasion de le dire, on est dans une démarche de réévaluation, on impose des choses en plus à EDF, ce n'est pas qu'une question économique. L'ASN n'est pas fondée sur des questions économiques mais sur de la faisabilité industrielle. Pour les DUS, il ne s'agit pas de fabriquer 54 exemplaires en une seule fois puis de s'apercevoir qu'il y a un défaut dessus. Il y a une démarche pour qualifier les exigences de sûreté, ce ne sont pas des choses que l'on achète à la quincaillerie, mais sur mesure avec un haut niveau d'exigence de sûreté. On peut toujours trouver les délais trop courts ou trop longs. L'ASN fixe et contrôle le calendrier.

Joël Guerry : Est-ce qu'il a été ajouté du hafnium dans la cuve ?

Pierre Boyer : En effet, dans le cadre des modifications post-Fukushima, on a mis des grappes hafnium dans le combustible.

Philippe de Rougemont : Sur la base de quels arguments l'ASN a-t-elle autorisé le report du traitement de ces prescriptions de sécurité sur plusieurs années (2026 à 2029) ?

Richard Escoffier : Ce sont des dossiers traités au niveau national. A l'issue de Fukushima, l'ASN a eu trois phases, elle a d'abord déclenché une campagne d'inspection immédiate, pour savoir si les centrales étaient conformes aux exigences applicables à l'époque. En parallèle, elle a demandé des évaluations complémentaires de sûreté en 2012. Il y a eu trois phases de travaux à l'issue de cela, dès 2012-2013, consistant à ajouter sur les sites des moyens mobiles et moyens de communication, la FARN a été imposée et opérationnelle dès 2014. Une autre phase de modification, dont les DUS font partie, les DUS ne sont pas liés aux VD4. L'ASN a fixé des délais indépendants des 4èmes VD. Les dernières modifications dont on parle sont celles demandées lors des réexamens de sûreté et qui conditionnent la poursuite de fonctionnement des réacteurs. Si vous posez la question par écrit, je peux demander à mes services centraux. L'ASN demande à voir quelles modifications vont être faites, avant de les autoriser. Il y a donc des délais d'instructions, dus aux échanges entre EDF, l'ASN et l'IRSN. C'est un optimum que l'on peut juger trop long. Mais les grosses modifications sont pour la plupart faites ou en cours de réalisation.

Frédéric Mosneron-Dupin (Meximieux) : Il serait intéressant de connaître les modifications post-Fukushima faites par les centrales suisses. Nous n'avons pas de visibilité là-dessus, mais sachant que les Suisses font partie de la CLI...

Philippe de Rougemont : La situation en Suisse est pareillement insatisfaisante et nous ne manquons pas de le faire savoir en Suisse.

Véronique Baude : On peut peut-être demander à une structure équivalente à l'ASN de venir et faire le point à cette CLI.

Philippe de Rougemont : La question est tout à fait pertinente. On observe les mêmes problèmes de manque de confiance de la part de la population envers l'institut fédéral de sûreté nucléaire. Récemment, son président a dû démissionner car il n'avait pas annoncé lors de sa candidature qu'il était précédemment rédacteur du Nuclear Forum, qui est le forum en faveur du nucléaire en Suisse. Il y a de grosses insatisfactions et inquiétudes par rapport à des recommandations qui ont été faites, acceptées et communiquées aux exploitants et pas réalisées par les exploitants. Si l'exploitant est en incapacité à le faire, alors on devrait être dans l'obligation de fermer les centrales concernées.

Richard Escoffier : Nous travaillons avec les homologues Suisses, l'organisation en Suisse est un peu différente. Les sujets de l'avancement Post-Fukushima sont abordés, et je peux les aborder pour savoir s'ils veulent venir participer ou me faire passer des éléments pour que je les présente. Je poserai la question à mes interlocuteurs.

Joël Guerry : Les réacteurs suisses sont assez éloignés de l'Ain, car ils sont au bord du Rhin.

5. Présentation par l'ASN du processus de prolongation réglementaire s'agissant de Bugey 2

Richard Escoffier présente le sujet à l'aide de la présentation ci-jointe.

Joël Guerry : Est-ce que dans le cadre de l'enquête publique, la CLI aura un avis à donner et si oui, est-ce qu'un groupe de travail sera constitué ?

Véronique Baude : J'interrogerai l'ANCCLI.

Richard Escoffier : La CLI sera sollicitée, mais toutes les CLI ne mettent pas forcément en place de groupes de travail.

Véronique Baude : Le Bureau se réunira pour voir quelle proposition peut être faite.

6. Modifications post-Fukushima

Pierre Boyer présente le sujet à l'aide du support ci-joint.

Thierry Caillon : Est ce que les autorités de sureté et exploitants des autres pays ont mis en place également une FARN ? Est-ce que les autorités de sureté et exploitants d'autres pays dans le monde ont également engagés l'installation de DUS et d'apport supplémentaire en eau ?

Pierre Boyer : Je ne saurai pas répondre. A ma connaissance, il n'y a qu'EDF mais je m'avance peut-être. La logique de prévenir les accidents et en réduire les conséquences, ça fait partie de la philosophie française de la sûreté nucléaire et on n'a pas attendu Fukushima pour ça. Je ne connais pas d'autres exploitants qui ont mis de tels moyens.

Richard Escoffier : Pour rebondir, c'est très hétérogène d'un pays à l'autre. Le Japon a aussi mis en œuvre des exigences très élevées pour le redémarrage des centrales. Certaines centrales dans le monde avaient déjà des moyens complémentaires mais, le plan d'action avec la FARN, ce sont les exigences françaises, globalement supérieures aux autres pays.

Joël Guerry : Tous les générateurs de vapeur vont être remplacés à Bugey, comme écrit sur la diapo ?

Pierre Boyer : J'en ai déjà parlé en CLI, mais je redonne l'information : tous les générateurs de vapeur ont déjà été remplacés.

Joël Guerry : Il y en a un qui a été remplacé en 93 ...

Pierre Boyer : Bugey 5, 1993. Donc vous saviez...

Joël Guerry : Je ne me rappelais plus quel réacteur. Celui de 1993 mérite peut-être d'être remplacé de nouveau.

Pierre Boyer : On ne remplace pas parce qu'on a envie de remplacer, mais à la suite de contrôles !

Richard Escoffier : Pour lever toute incompréhension, les premiers générateurs de vapeur ont plus mal vieilli que prévu, donc ceux qui ont déjà été remplacés vieillissent mieux.

Joël Guerry : Le hafnium n'est-il pas un métal rare proche de l'épuisement ?

Pierre Boyer : Je ne sais pas.

Joël Guerry : J'ai lu quelque part que ce métal se classait dans les métaux rares.

Daniel Iosti (SDN Bugey) : Mr Boyer a affirmé plusieurs fois que les EPR ont les standards de sécurité les plus élevés au monde. On sait déjà que pour Flamanville c'est un des coûts les plus élevés (19 milliards pour l'instant), mais peut-il expliquer ce qu'il entend par là?

Pierre Boyer : Je ne vois pas de lien entre le standard de sûreté et le coût. Au niveau des standards de sûreté, ils permettent un niveau inégalé de résistance aux agressions, limitent un maximum les impacts sur l'environnement extérieur en cas de fusion du cœur.

? : Comment sont réalisés les alimentations d'eau ultime ?

Pierre Boyer : le DUS produit de l'électricité pour pomper de l'eau dans des forages de profondeur et qui sont prévus pour être fonctionnels quelle que soit la situation.

7. Point situation COVID19 & actualités de la centrale

Pierre Boyer présente le point à l'aide du support ci-joint.

Pas de questions.

8. Point d'information sur la cybersécurité de la centrale

Véronique Baude : M.Gajnik nous a questionnés sur la cybersécurité de la centrale.

Pierre Boyer : La question portait, suite à des attaques sur les hôpitaux, sur la sécurité des sites nucléaires. Notre système d'information est coupé en deux. Le système de bureautique est « normal » et totalement séparé de notre réseau d'informatique industriel. Il n'y a pas de risque d'interférence. Il n'y a pas de connexion internet à ce sujet. Il est renforcé avec une sensibilisation aux risques de contamination via les clés usb externes par exemple. C'est un pan de sécurité que l'on travaille et qui progresse en permanence. Le système déconnecté d'internet le rend fiable.

9. Point d'information sur la campagne d'iode

Véronique Baude : Avant de laisser la parole à Pierre-Antoine Arvers, je voulais vous dire que la semaine dernière, j'ai participé à une rencontre organisée par le Président de l'ANCCLI, destinée à l'ensemble des Présidents de CLI, rencontre à laquelle a participé également le Président de l'ASN. C'était des échanges très intéressants et la rencontre va être renouvelée chaque année. J'ai pu interroger le Président de l'ASN sur le faible taux de retrait

des cachets d'iode : il m'a dit qu'il y avait des discussions avec le Ministère de l'Intérieur pour améliorer la situation. Je laisse Monsieur Avers faire un point d'étape.

Pierre-Antoine Arvers (Préfecture de l'Ain) : Il y a globalement peu d'évolution de la situation depuis le mois de décembre. Nous présentions à ce moment-là, le fait que nous allions passer dans la deuxième phase de la campagne de distribution d'iode. Nous sommes dedans. L'idée, pour vous resituer, c'est dans le cadre de l'extension du PPI, les habitants du périmètre de 20km ont la possibilité d'aller retirer des comprimés d'iode. Cela représente plus de 2 millions de personnes et 200 000 établissements recevant du public à l'échelle nationale. Le taux de récupération à 1 an et demi du début de la campagne était plutôt bon pour les établissements scolaires et en deçà des espérances pour la population. C'est pourquoi sur février et mars, l'ensemble de la population qui n'a pas retiré ses comprimés est supposé pouvoir recevoir à domicile les comprimés d'iode sur la base de listes de diffusion de l'ASN et du ministère. Cela n'empêche pas que pour des établissements n'ayant pas effectué la démarche et des nouveaux arrivants, il y a la possibilité de rejoindre la pharmacie la plus proche en se munissant d'un justificatif de domicile ou d'une attestation de réception du public pour recevoir les comprimés d'iode. Ce que je sais c'est que la campagne de mise sous pli et d'envoi est en cours. Le fait que l'on envoie postalement, le taux de retrait en pharmacie deviendra sans objet.

Véronique Baude : Merci pour cette présentation, une piqure de rappel sera faite dans la prochaine lettre d'information de la CLI.

10. Point d'information sur les potentiels nouveaux EPR

Véronique Baude : Le dernier point de l'ordre du jour est important, on souhaitait faire un point d'information sur les projets d'EPR deuxième génération portés par le gouvernement. On en a tous entendu parler. J'avais demandé, à Monsieur Boyer, de faire un point sur les discussions actuelles. A ce jour, Bugey a été retenu, et en concurrence dans la Région Auvergne-Rhône Alpes : Tricastin et Bugey. Des collectivités ont manifesté leur intérêt à voir ces équipements installés à Bugey. Monsieur Boyer je vous laisse la parole.

Pierre Boyer : Merci Madame la Présidente. Pour préciser, la décision n'a pas encore été prise. Pour rappeler le processus en cours : dans le cadre de la PPE qui affiche un objectif de 50 % pour la part du nucléaire à l'horizon 2035 dans le mix énergétique français, il est prévu d'arrêter 12 réacteurs en plus des deux de Fessenheim pour ramener la part du nucléaire à 50%. Et pour maintenir à 50 %, il faut prévoir de nouveaux EPR. Il est donc envisagé la construction de trois paires d'EPR qui doivent être opérationnels en 2035. Dans ce cadre, le gouvernement a confirmé sa demande à EDF de lui transmettre en juin 2021 un rapport sur la possibilité technique industrielle et financière de construire des EPR. Ça s'appuie sur un design optimisé de l'EPR et des partenariats industriels avec des prestataires qui s'engagent sur la construction... Dans ce rapport, il y a aussi des propositions d'emplacement pour les futurs EPR. Aujourd'hui, rien n'est décidé et le rapport n'a pas encore été remis. Seront proposés à la décision du gouvernement 4 sites potentiels d'implantations : Penly, Gravelines, Bugey et Tricastin. Dans la Région Auvergne Rhône Alpes un seul est prévu, et un choix sera

donc à faire. A ce stade des réflexions, EDF a présélectionné 4 sites et devrait faire cette proposition au gouvernement au milieu de l'année.

Véronique Baude : Merci Monsieur Boyer pour cette proposition, avez-vous des commentaires ou questions ?

Charles de la Verpillière (Député de l'Ain) : Je crois que le sujet des EPR vient tout à fait à propos après la discussion sur la prolongation de la durée de vie des réacteurs actuels. Si l'ASN et le gouvernement autorisent les réacteurs à poursuivre pour 10 ans, viendra quand même un moment où les réacteurs devront s'arrêter. Et c'est dans ce contexte et pour assurer le relais le moment venu, les élus de la Plaine de l'Ain – je vois Marcel Jacquin et Jean-Pierre Gagne qui participent à cette visioconférence – ont pris l'initiative de poser la candidature du site de Bugey pour recevoir une paire d'EPR à l'horizon 2035. Il faut bien voir que les deux choses sont liées : succession des réacteurs. L'idée c'est de maintenir en activité le site de Bugey, de maintenir l'emploi et les versements de fiscalité tout de même très importants pour les communes de la Plaine de l'Ain et au-delà. C'est pourquoi nous avons posé la candidature pour cette paire d'EPR à Bugey. Le Président du Département de l'Ain, s'est également associé à cette démarche.

Véronique Baude : Merci pour ces éléments. Je voulais juste dire qu'en tant que Présidente de la CLI, je n'ai pas participé au vote pour un principe de neutralité.

Joël Guerry : Sortir du Nucléaire Bugey est bien sûr contre les nouveaux EPR : soit on va passer aux énergies renouvelables soit on continue dans le nucléaire, mais les deux sont incompatibles. Le nucléaire ne peut pas répondre aux intermittences des renouvelables, c'est trop fluctuant. Si on développe fortement les renouvelables, le nucléaire tournera à 30 ou 50% de charges, et ce ne sera plus rentable. Le coût du nucléaire bas se fait sur l'amortissement. Aussi, les nouveaux EPR auront un fort impact climatique durant les 10 ans de la construction. Dans cette période-là, il y aura de fortes émissions de gaz à effets de serre. Concernant l'étude de la SAFER, au sujet des 336 ha sur Loyettes et Saint-Vulbas : où en est l'étude et le projet d'acquisition des terres ?

Charles de la Verpillière : Monsieur Guerry, merci d'avoir pris la parole sur ce sujet, vous m'avez fait réaliser que je n'avais pas été complet dans ma présentation, c'est exactement l'inverse ! La commande du gouvernement est qu'on lui présente des sites pour des EPR deuxième génération. La commande est faite dans l'objectif d'avoir un mix énergétique, avec une électricité française, 50% d'origine nucléaire et 50% d'énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque et hydraulique). Il ne peut pas y avoir d'énergie renouvelable s'il n'y a pas de production d'une énergie de base, en continu, qui permet de corriger les effets d'intermittence des ENR. L'énergie de base fournie par le nucléaire est indispensable dans le cadre de ce mixte. C'est pour cela que nous avons posé notre candidature.

Joël Guerry : Avec les énergies renouvelables ce n'est pas d'une énergie de base mais d'une énergie d'appoint dont on a besoin, donc pas le nucléaire. C'est un choix politique. RTE a sorti un rapport montrant que la neutralité carbone est possible à l'horizon 2050. Je ne pense pas que tous les habitants de la Région sont d'accord avec ce choix politique.

Pierre Boyer : Monsieur Guerry, d'habitude je ne réagis pas, mais une fausse information délivrée avec conviction n'en fait pas une vérité. Ce que vous dites est faux. L'erreur de base est d'opposer nucléaire et renouvelable. L'enjeu aujourd'hui est d'avoir un mix décarboné permettant d'adosser l'énergie renouvelable à une énergie de masse fortement décarbonée. Aujourd'hui, le seul mix énergétique proposant cela est celui de la PPE. Aujourd'hui, la condition sine qua non pour avoir un fort développement des énergies renouvelables, c'est d'avoir des centrales nucléaires. Sinon, vous avez le choix de l'Allemagne, avec une forte proportion d'énergie renouvelable reposée sur l'énergie pilotable qu'est le charbon. Comparez nos émissions de CO2, nous n'avons pas à rougir de notre production de CO2, il y a un rapport de 1 à 10 entre nos deux pays. C'est une contre vérité de dire que le nucléaire ne peut pas être compatible avec les énergies renouvelables, elles sont complémentaires dans un mix décarboné.

Sur la sécurisation du foncier, on est encore dans une phase d'analyse, avec la SAFER. Aujourd'hui, ce n'est pas le site mais EDF qui achète des terrains. On est encore dans la phase d'analyse des données fournies par la SAFER et quelques terrains ont été achetés à des industriels mais le projet n'est pas finalisé.

Véronique Baude : y-a-t-il d'autres interventions à ce sujet ?

Marcel Jacquin (Saint-Vulbas) : Je ne reviendrai pas sur ce qui vient d'être dit. Je suis entièrement d'accord avec Monsieur le Directeur et Monsieur le Député. Je voudrai dire à Monsieur Guerry que même s'il est élu à Ambérieu, il ne peut pas parler pour les gens de la région. Ce n'est pas parce qu'il y a 5 ou 6 personnes qui font les ronds-points le samedi matin que c'est représentatif. On lui demande simplement de revenir à son niveau et donner des conseils aux gens, notamment aux professionnels de la centrale, non merci. Restez à votre niveau.

Joël Guerry : Je veux bien prendre Monsieur Jacquin au mot, organisez un référendum et vous verrez qu'il ne s'agit pas seulement de quelques personnes.

Marcel Jacquin : Vous êtes dans un groupuscule d'anti-nucléaires, où chacun tape sur le nucléaire mais faites un référendum à Saint-Vulbas, vous verrez, vous aurez 80% de personnes favorables pour différentes raisons, parce qu'ils jugent que le nucléaire est fiable. Ça fait 40 ans que la centrale existe, il n'y a jamais eu de soucis particulier. Quand on est à la retraite et bien assis, on n'a pas besoin de penser au travail. Nous en tant qu'élus, on fait le contraire. On continue pour que le travail soit là et que la population puisse vivre.

Joël Guerry : Donc rien à voir sur les énergies renouvelables.

Marcel Jacquin : Je pense que les énergies renouvelables, Pierre Boyer et Charles de la Verpillière, ont très bien abordé le sujet.

Véronique Baude : Je pense que le sujet fera l'objet d'autres échanges et informations parce que ce n'est pas nous qui allons prendre la décision. C'était important de faire un point d'information pour qu'on ait tous le même niveau d'information.

Je vous remercie, toutes et tous, pour votre participation. Selon l'évolution des mesures sanitaires, j'espère que la prochaine CLI pourra se dérouler en présentiel. Nous avons jusqu'à présent tenu nos engagements. La prochaine réunion devrait avoir lieu en juillet. Je ne sais pas si je serai la prochaine Présidente de cette CLI, je ne vous dis pas au revoir, mais certainement à bientôt, en tout cas je le souhaite.

Bonne soirée à tous au revoir.